

Syndicat CFDT-MAE au Ministère des affaires étrangères

Edito de la LDS n°199

Par souci de l'intérêt général, au niveau national, comme au niveau du MAEE, la CFDT s'efforce de promouvoir un dialogue social de qualité. A cette fin, elle forme ses élus, elle produit des analyses et elle définit avec ses adhérents, agents du Département, les revendications et propositions qu'elle porte dans les différentes instances du dialogue social, dans les postes comme à l'administration centrale. L'administration est-elle dans le même état d'esprit ? Rien n'est moins sûr.

Dans les ambassades (lire l'état des lieux en p. 3), en dépit de l'accord cadre de juillet 2008 qui définit les modalités du dialogue social, trop peu de chefs de poste les appliquent et veulent en comprendre l'esprit. Ils commettent ainsi un déni de démocratie sociale puisque les élections pour les CCL et les CCP ont mobilisé plus de 70% des agents concernés.

A la centrale, dans les différents groupes de travail organisations syndicales/administration, cette dernière a de plus en plus tendance soit à jouer la montre, soit à lier l'avancée de certains dossiers à d'autres sujets qui n'ont pourtant rien à voir. Ainsi en est-il du serpent de mer « permanences, astreintes et heures supplémentaires dans les postes », que l'administration souhaite relier à la réforme des indemnités de résidences (IR), ou encore des délégations de l'administration, qui sont parfois composées de « responsables » qui ne savent pas et ne sont pas mandatés par leur hiérarchie. Ainsi en est-il de la question cruciale sur le nombre de représentants des personnels dans les conseils d'administration des futurs opérateurs institués par la loi Action extérieure de l'Etat, où après deux réunions nos « interlocuteurs » ne savent toujours pas ! Cela concerne pourtant potentiellement plusieurs milliers d'agents (lire «les EPIC privés de SMIC» en p. 3).

L'exemple vient d'en haut puisque, pour la réforme des retraites, les propositions de la CFDT n'ont même pas été entendues et que le gouvernement vient de raccourcir le temps du débat parlementaire. Espère-t-il ainsi démobiliser une part de plus en plus grande de la population dans sa détermination à combattre une réforme injuste ?

Le déni des partenaires sociaux n'a jamais été le garant de la paix sociale, ni celui d'une bonne gouvernance.

Jean-Pierre FARJON Secrétaire général de la CFDT-MAE

Pour lire la LDS complète: http://www.cfdt-mae.fr/images/pdf/lds/lds199.pdf